

REUNION DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DE LA REGIE ELECTRIQUE
10 Avril 2017 à 14h30

Présents : M. Alain Luboz, Président

Mme Françoise Renou, MM. Daniel Personnaz, Valentin Vincendet.

Absents : M. Victor Personnaz (pouvoir à M. Alain Luboz)

M. Lucien Vincendet (pouvoir à M. Valentin Vincendet)

Absent excusé : Mr Loïc Personnaz

Secrétaire de séance : M. Daniel Personnaz.

Ordre du Jour :

- Compte Administratif 2016
- Budget Primitif 2017
- Questions diverses

1. Compte Administratif 2016.

Le bilan global du *Total Réalisé 2016* est (Recettes -Dépenses) :
914 227,24-863 974,29=50 252,95€.

En tenant compte du déficit antérieur (52497€), le déficit antérieur reporté à l'exercice courant est de 50 252,95-52497=-2244 (arrondi).

Les différentes lignes du CA sont examinées successivement. Deux remarques importantes :

- Au 7011 (*recettes vente électricité*), le réalisé est inférieur de 14% au BP 2016. Cette situation avait été pressentie lors du débat du 31.03.2016. Le cabinet H3C étudie actuellement les raisons de la baisse des recettes ces dernières années.
- Au 7688 (*recettes autres*), la différence d'environ 50 000€ entre le réalisé et le CA 2016 est dûe au rattrapage sur plusieurs années du Fonds de Péréquation.

Vote : Pour 05. M. Alain Luboz, Président, ne prend pas part au vote. (je crois que c'est ce qu'il faut faire ?)

2. Budget Primitif 2017.

Examen ligne par ligne du projet. ;

- **Exploitation.**
 - o Au 7011 (*recettes vente électricité*), la somme proposée au BP 2017 est supérieure de 8,7% à celle du CA 2016. Cet objectif ne pourra être obtenu qu'avec l'application des préconisations à venir du cabinet H3C et la décision d'une augmentation des tarifs (voir délibération jointe).
 - o Au 7688 (*recettes autres*), le montant n'est qu'une estimation car inconnu à ce jour.

- **Investissement.**

Travaux prévus en 2017 :

- Remplacement des transformateurs des *Chaudannes* et de *L'ilette*.
- Alimentation électrique des lacs.
- Alimentation électrique de l'aire de jeux.

Vote : Pour 06

3. Questions diverses.

- Suite au différend opposant la Régie au *Chalet de Séraphin*, nécessité d'étudier rapidement les préconisations (tarifs, procédures, conditions générales de vente...) formulées par le médiateur pour améliorer le service et prévenir les litiges.
- Des personnes mensualisées s'interrogent sur le montant des mensualités pour 2017. Il semble que le nombre de mensualités soit passé de 10 à 11 ?

*Le Président
Alain Luboz*

Pièces jointes :

- Compte Administratif 2016 et Budget Primitif 2017.
- Délibération modifiant les tarifs du kwh ; la ristourne par rapport au tarif EDF passant de 20% à 15%. Ces nouveaux tarifs sont applicables sur l'électricité consommée à partir du prochain relevé.